



Procès-verbal de la 225^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue au Carrefour communautaire de Val-Paradis, le mercredi 24 avril 2024, à 20 h

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Personnes présentes :

Claudine Desgagnés, présidente
Érika Larouche, conseillère
Lise Gamache, conseillère
Michelle Godbout, conseillère
Éric Ducharme, conseiller

IL Y A QUORUM.

Également présente :

Christine Garant, secrétaire-trésorière

M^{me} Claudine Desgagnés préside la réunion et M^{me} Christine Garant agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par M^{me} Claudine Desgagnés à 20 h.

Adoption de l'ordre du jour

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant avec les ajouts au point *Divers* :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la 224^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 13 mars 2024;
3. Présentation des correspondances au 24 avril 2024;
4. Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 24 avril 2024;
5. Validation de l'augmentation de salaire de l'employé # 336;
6. Engagement d'un opérateur de machinerie, mécanicien et soudeur;
7. Répartition des tâches des conseillers et nominations des présidents suppléants;
8. Demande au GREIBJ pour les états financiers en lien avec les opérations forestières effectuées sur le TFR et lots épars de Villebois, Val-Paradis et Beaucanton;
9. Approbation de la reddition de comptes des dépenses effectuées concernant l'Entente relative au Fonds Eastmain pour l'année 2023;
10. Nomination d'un représentant pour signer l'Entente relative au Fonds Eastmain entre la Localité de Valcanton et l'ARBJ;



11. Renouvellement de l'Entente de contrôle des animaux avec la SPCA et nomination d'un signataire autorisé;
12. Plan de mesure d'urgence;
13. Implantation du nouveau système de communication TELMATIK;
14. Demande de prêt pour la location du Carrefour communautaire de Val-Paradis par la MDJ;
15. Demande de nomination d'un membre du conseil local pour participer à la Table sociale de VVB;
16. Nomination d'un signataire pour la demande d'aide financière faite au MAMAH pour le jeu d'eau;
17. Demande d'utilisation d'un bureau au Carrefour communautaire par le Village en santé Valcanton et le CJEJ;
18. Renouvellement de la cotisation annuelle 2024-2025 à Loisir Sport Baie-James;
19. Renouvellement de la cotisation annuelle 2024-2025 à Tourisme Baie-James;
20. Comptes rendus des représentants de la Localité sur différents organismes et comités;
21. Divers :
 - 21.1. Demande d'aide financière de l'École Boréale de Normétal;
 - 21.2. Prévisions des activités de l'animatrice en loisirs et demande de résolution pour LSBJ;
22. Période de questions;
23. Date de la prochaine séance (15 mai 2024, à Beaucanton 20 h);
24. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-225-02

Adoption du procès-verbal de la 224^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 13 mars 2024.

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal.

225-CLVAL-3521

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le procès-verbal de la 224^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 13 mars 2024 à Beaucanton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2024-225-03

Présentation des correspondances au 24 avril 2024

La présidente passe en revue le bordereau des correspondances reçues et expédiées au 24 avril 2024 qui a été précédemment remis aux membres du conseil.

2024-225-04

Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 24 avril 2024

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Claudine Desgagnés dépose pour étude et considération une recommandation préparée par M^{me} Christine Garant en date du 24 avril 2024 et intitulée : *Décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 24 avril 2024*.

225-CLVAL-3522

SUR PROPOSITION DE M. ÉRIC DUCHARME, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les décaissements déjà effectués, les comptes fournisseurs, les prélèvements et les paies de la Localité de Valcanton au 24 avril 2024 pour un montant total de **99 896,45 \$** le tout tel qu'il appert et étant plus amplement décrit à la liste présentée par la secrétaire-trésorière, M^{me} Christine Garant, le 24 avril 2024, dont une copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, Christine Garant, secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.


Christine Garant
Secrétaire-trésorière

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-225-05

Validation de l'augmentation de salaire de l'employé # 336

CONSIDÉRANT QUE l'employé # 336 a été rencontré le 23 janvier 2024 par deux conseillères afin de discuter du profil de son poste de travail;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris la décision de créer le poste de concierge à partir du 23 janvier 2024.



225-CLVAL-3523

SUR PROPOSITION DE M. ÉRIC DUCHARME, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU:

DE CONFIRMER la nomination de l'employé # 336 au poste de concierge.

DE RECONDUIRE l'embauche à titre contractuel;

DE CONFIRMER l'augmentation du taux horaire de 1,50 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-225-06

Engagement d'un opérateur de machinerie, mécanicien et soudeur

CONSIDÉRANT l'arrêt de travail pour maladie d'une durée indéterminée du contremaître des travaux publics;

CONSIDÉRANT le besoin actuel de main-d'œuvre en travaux publics pendant cette absence;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Valcanton a produit une offre d'emploi pour un poste temporaire d'opérateur de machinerie, mécanicien et soudeur;

CONSIDÉRANT QUE quelques curriculum vitae ont été reçus et que les candidats potentiels ont été rencontrés en entrevue.

225-CLVAL-3524

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU:

DE PROCÉDER à l'embauche de M. Richard Marquis au poste temporaire d'opérateur de machinerie, mécanicien et soudeur, et ce en date du 9 avril 2024.

DE RÉMUNÉRER M. Marquis au taux horaire de 27 \$ sur un horaire de 30 à 40 heures par semaine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-225-07.1

Répartition des tâches des conseillers et de nommer les représentants

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'élection de deux nouveaux membres du conseil, il y a lieu de redistribuer les fonctions, de nommer les représentants et les présidents suppléants.

225-CLVAL-3525

SUR PROPOSITION DE M. ÉRIC DUCHARME, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :



DE NOMMER les membres du conseil suivants aux fonctions ci-après décrites :

Ressources humaines	Claudine Desgagnés
Bibliothèques	Claudine Desgagnés
Travaux publics/eaux usées/ eau potable	Claudine Desgagnés
Table GIRT-TFR-085011GIRT et Comité multiressource	Claudine Desgagnés Éric Ducharme
TGIRT-EIBJ Valcanton et Villebois	Claudine Desgagnés
Loisirs/culture (parc-sentiers-rampes)	Érika Larouche
Regroupement des prop. Chalets Pajegasque	Érika Larouche
Camping lac Pajegasque	Michelle Godbout
Développement socio-économique	Michelle Godbout Claudine Desgagnés
Politique familiale et des aînés	Claudine Desgagnés Éric Ducharme
Éclairage public Beaucanton	Lise Gamache
Éclairage public Val-Paradis	Éric Ducharme
Bâtiments municipaux Beaucanton	Lise Gamache Claudine Desgagnés
Bâtiments municipaux Val-Paradis	Éric Ducharme
Comité intermunicipal d'incendie du nord de l'Abitibi-Ouest et Baie-James	Claudine Desgagnés

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-225-07.2

Nomination des présidents suppléants

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 5.1 du règlement n° 09.07 décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les membres du conseil de la Localité de Valcanton, une rémunération additionnelle incluant l'allocation des dépenses inhérentes à la fonction calculée sur une base mensuelle de cent dollars (100 \$) est accordée à tout membre qui, à la suite d'une résolution du conseil local à cet effet, exerce les fonctions de président suppléant.

CONSIDÉRANT QUE des élections ont eu lieu le 24 mars 2024 et que de nouveaux membres ont été élus.

225-CLVAL-3526

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DUMENT APPUYÉE PAR M. ÉRIC DUCHARME, IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER à titre de présidents suppléants de la Localité de Valcanton pour l'année 2024, les membres suivants :



NOM	PÉRIODE
Lise Gamache	1 ^{er} janvier au 31 mars 2024
Michelle Godbout	1 ^{er} avril au 30 juin 2024
Éric Ducharme	1 ^{er} juillet au 30 septembre 2024
Érika Larouche	1 ^{er} octobre au 31 décembre 2024

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-225-08

Demande au GREIBJ pour obtenir les états financiers en lien avec les opérations forestières effectuées sur les TFR et les lots épars de Villebois, Val-Paradis et Beaucanton

CONSIDÉRANT QUE le conseil local de la Localité de Valcanton désire avoir un meilleur aperçu des retombées économiques et sociales en lien avec les opérations forestières réalisées dans son secteur.

225-CLVAL-3527

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

DE DEMANDER au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James les prévisions budgétaires 2024 et les rapports financiers 2023 en lien avec les opérations forestières réalisées dans le secteur de Villebois, Val-Paradis et Beaucanton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-225-09

Approbation de la reddition de comptes des dépenses effectuées concernant l'entente relative au Fonds Eastmain pour l'année 2023

CONSIDÉRANT QUE le Fonds Eastmain est un Fonds de développement local et régional qui favorise la réalisation de projets à caractères culturel, social, environnemental, récréotouristique ou économique au bénéfice de la population qui réside sur le territoire des villes de Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon, Matagami et pour les personnes, autres que les Cris, qui résident sur le territoire du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Valcanton a reçu une part des sommes ainsi versées par Hydro-Québec pour l'année 2023;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Fonds Eastmain, l'Administration régionale doit produire un rapport d'utilisation des sommes versées annuellement;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Valcanton doit faire état des sommes investies à partir de l'enveloppe de 203 303 \$ qu'elle a reçu pour l'année 2023.

225-CLVAL-3528

SUR PROPOSITION DE M. ÉRIC DUCHARME, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :



D'APPROUVER la reddition de comptes présentant les sommes investies dans les divers projets à l'aide de l'enveloppe reçue par le Fonds Eastmain en 2023;

QUE cette résolution, accompagnée de la reddition de comptes de l'année 2023, soient acheminées à l'Administration régionale Baie-James afin de répondre aux exigences d'Hydro-Québec, et ce, avant le 31 mars 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-225-10

Nomination d'un représentant pour signer l'Entente relative au Fonds Eastmain entre la Localité de Valcanton et l'ARBJ

225-CLVAL-3529

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER M^{me} Claudine Desgagnés à titre de représentante pour signer l'Entente relative au Fonds Eastmain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-225-11

Renouvellement de l'entente avec la SPCA d'Abitibi-Ouest et nomination d'un signataire

CONSIDÉRANT QUE le contrat de service avec la SPCA d'Abitibi-Ouest a pris fin le 31 décembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE la SPCA d'Abitibi-Ouest a soumis un nouveau contrat pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

225-CLVAL-3530

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

DE RENOUVELER l'entente de base relative au contrôle des animaux proposée par la SPCA d'Abitibi Ouest pour un montant forfaitaire de 2 862,25\$ pour l'année;

D'ATTRIBUER cette dépense au code budgétaire n° 02 11110 494 – Cotisations associations ;

DE NOMMER M^{me} Claudine Desgagnés à titre de signataire autorisée pour tout document relatif à cette entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2024-225-12

Autorisation à la production d'un plan de mesures d'urgence lors de sinistres et la mise en commun des ressources avec la Localité de Villebois

CONSIDÉRANT QU'il est obligatoire que chaque municipalité du Québec détienne son plan de mesures d'urgence valide;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Valcanton et la Localité de Villebois sont des localités mitoyennes et qu'elles doivent faire face sensiblement aux mêmes enjeux quant à la sécurité de ses citoyens et de son territoire, et qu'elles sont desservies par les mêmes services d'urgence et de gestion de crise;

CONSIDÉRANT QUE les deux (2) localités ont un effectif réduit de personnel en administration, en gestion et en communication et que ce sont les officières municipales qui doivent préparer le plan d'urgence.

225-CLVAL-3531

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISE la secrétaire-trésorière de la Localité de Valcanton, M^{me} Christine Garant, à travailler à la production d'un plan de mesures d'urgence lors de sinistre ainsi qu'à la mise en commun des ressources avec la secrétaire-trésorière de la Localité de Villebois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-225-13

Implantation du nouveau système de communication Telmatik

M^{me} Christine Garant explique à l'assemblée que le nouveau système de communication Telmatik est implanté. Un envoi postal sera émis pour chaque résidence afin d'inviter les citoyens à s'inscrire afin de recevoir les éventuels messages lors d'événements spéciaux, d'alertes ou de toute autre communication produite par la Localité.

2024-225-14

Demande de la Maison des jeunes de V.V.B. pour le prêt des salles du Carrefour communautaire de Val-Paradis pour leur activité de d'autofinancement de souper spaghetti

CONSIDÉRANT QUE la Maison des jeunes de V.V.B. a déposé une demande de participation à l'activité d'autofinancement de souper spaghetti qui aura lieu le 27 avril 2024, sous forme de prêt de salles, entretien ménage compris;

CONSIDÉRANT QUE le prêt de ces salles, ménage compris, a une valeur de 200 \$;

CONSIDÉRANT QUE la demande concernait les salles du Carrefour communautaire de Val-Paradis.

225-CLVAL-3532

SUR PROPOSITION DE M. ÉRIC DUCHARME, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :



D'APPROUVER le prêt des salles, entretien ménager compris, du Carrefour communautaire de Val-Paradis pour l'activité d'autofinancement de souper spaghetti qui aura lieu le 27 avril 2024, sous forme de prêt de salles, entretien ménager compris.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-225-15

Demande de nomination d'un membre du conseil local de la Localité de Valcanton pour participer à la Table sociale de V.V.B.

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Valcanton a reçu une demande de la Table sociale de V.V.B. pour qu'un membre du conseil local soit nommé pour participer à la Table sociale de V.V.B.

225-CLVAL-3533

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER M. Eric Ducharme à titre de représentant de la Localité de Valcanton au sein de la Table sociale de V.V.B.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-225-16

Demande d'aide financière au MAMH pour l'installation d'un jeu d'eau à Val-Paradis dans le cadre du Fonds régions et ruralité, Volet 4

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Localité de Valcanton désire installer un jeu d'eau à Val-Paradis dans le parc François-Gendron;

CONSIDÉRANT QUE ce projet fait partie de la politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés de la Localité de Valcanton.

225-CLVAL-3534

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M. ÉRIC DUCHARME, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le projet d'installation d'un jeu d'eau à Val-Paradis présenté au MAMH dans le cadre du Fonds régions et ruralité, Volet 4;

D'AUTORISER M^{me} Claudine Desgagnés, la présidente, à signer tous les documents relatifs à cette demande d'aide financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-225-17

Demande d'utilisation d'un bureau au Carrefour communautaire par Village en santé Valcanton et le CJEJ

Les organismes Village en santé Valcanton et le CJEJ ont déposé une demande conjointe pour l'utilisation du bureau au Carrefour communautaire qui est présentement utilisé par le Club de l'âge d'or. Les membres du conseil désirent étudier la demande avant de prendre une décision.



2024-225-18

Renouvellement de la cotisation annuelle 2024-2025 à Loisir Sport Baie-James

225-CLVAL-3535

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

DE RENOUELLER la cotisation annuelle à Loisir Sport Baie-James.

DE COMPTABILISER cette dépense à partir du code budgétaire n° 02 11110 494, Cotisations associations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-225-19

Renouvellement de la cotisation annuelle 2024-2025 à Tourisme Baie-James

225-CLVAL-3536

SUR PROPOSITION DE M. ÉRIC DUCHARME, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

DE RENOUELLER la cotisation annuelle à Tourisme Baie-James.

DE COMPTABILISER cette dépense à partir du code budgétaire n° 02 11110 494, Cotisations associations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-225-20

Comptes rendus des représentants de la Localité sur différents organismes et comités

Les membres du conseil n'ont pas de comptes rendus à faire.

2024-225-21

Divers

2024-225-21.1

Demande de commandite de l'École Boréale de Normétal

Le point est reporté pour analyse.

2024-225-21.2

Prévisions des activités de l'animatrice en loisirs et demande de résolution pour LSBJ

Le point est reporté pour analyse.



2024-225-22

Période de questions

M. Gaétan Provencher, représentant du Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque qu'un représentant de la Localité soit nommé pour assister aux rencontres de l'organisme. Le conseil va procéder à la nomination.

M. Denis Marquis fait remarquer que beaucoup de gravier dans les fossés suite au passage de la niveleuse.

2024-225-23

Date de la prochaine séance

La prochaine séance se tiendra le 15 mai 2024 à Beucanton, à compter de 20 h.

2024-225-24

Levée de la séance

225-CLVAL-3537

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MICHELLE GOBOUT, IL EST RÉSOLU :

DE LEVER la réunion à 21 h 30.

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AUX TERMES DU RÈGLEMENT N° 205 DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON, POUR SURVEILLANCE ET CONTRÔLE, AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

Claudine Desgagnés
Présidente
Localité de Valcanton

Nancy Guyon
Directrice générale
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Christine Garant
Secrétaire d'assemblée

